

Caution solidaire malgré moi

Par chec007_old

Ma supérieure hiérarchique m'a demandé il y a quelques mois de la dépanner en me portant garant d'une location qu'elle faisait. Et ce pendant une semaine le temps que son copain vienne me remplacer. J'ai cru bien faire et ai apporté les papiers nécessaires à la constitution du dossier.

Une semaine plus tard elle me confirme que je n'étais plus garant et que de toute façon elle ne prenait plus l'appartement. Six mois après je reçois une lettre recommandée de la régie me sommant de régler les impayés (3500 euros) de ma responsable qui n'avait pas libéré l'appartement 6 mois durant.

Comment puis-je me sortir de la position de caution solidaire sachant que je viens d'être licencié.

Merci pour vos contributions